

Musées Royaux
de
Peinture et de Sculpture
de
Belgique.

N^o 4957 / 152

Objet:

Annexe.

Expédié le

9^{bre} 1902

A M^r Myrtil
92. Galerie du Commerce
Et.

Nous avons l'honneur de vous faire
connaître que la résolution de la Com-
mission Directrice n'a pas été favorable
à l'acquisition, pour les collections de
l'Etat, des tableaux

qui sont l'objet de votre
lettre du 8. et.

Cet ouvrage que nous tenons,
Monsieur, à votre disposition, pourra
être retiré au Palais des Beaux Arts,
rue du Musée, N^o 9, contre la remise
d'un récépissé.

Veuillez agréer, M^r Myrtil,
l'assurance de notre considération distinguée

Pour la Commission Directrice,

Le Secrétaire,

Wm
en attendant une
réponse favorable je
vous prie mes
respects.

M. Myers
Galerie du Commerce
91

Bruxelles

Bruxelles le 8 Décembre 1902

Wm
Messieurs

Je prends la liberté de
vous prier de surséer
de Wappers comme
l'on m'a dit que vous
n'avez presque pas de
tableaux de ce maître.

J'espère que vous me les
indiquerez le prix pour
les 2 portraits est de
400 francs.